

**REDACTION :**  
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près de  
théâtre de la Fontaine. — (Téléphone 051)

**Bureau administratif :**  
Rue de Béthune, 27, à Lille

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
Roubaix-Tourcoing  
Trois mois : 4 fr. 50 — Six mois : 8 fr. 10  
Nord et départements limitrophes :  
Trotrois mois : 5 francs — Six mois : 10 francs  
Les abonnements partent de fin de chaque  
mois et sont payables d'avance

# LE TRAVAIL

## DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

**PRIX DES ANNONCES :**  
ANNONCES : . . . . . 0 fr. 20  
RECLAMES : . . . . . 0 fr. 30  
FAITS DIVERS : . . . . . 0 fr. 10  
LOCALES : . . . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues aux  
bureaux du Journal, 27, rue de Béthune,  
à Lille, dans nos bureaux, 80, rue  
de Valenciennes, à Paris.

**TÉLÉPHONE**  
A ROUBAIX : N° 051 | A LILLE : N° 17

# La Réforme Electorale à la Chambre

## Un accident mortel d'automobile à Fourmes. -- Un hangar s'écroule à Lille

### AVIS

À l'occasion des villégiatures, nous  
souhaitons d'informer nos lecteurs  
que nous désirons des abonnements  
dits de vacances au prix de :

	1 mois	2 mois	3 mois
Nord et départements limitrophes . . . . .	1 fr. 75	3 fr. 25	5 fr.
Autres départements . . . . .	2 fr. 25	4 fr. 50	7 fr.
Etranger . . . . .	3 fr. 50	6 fr. 50	10 fr.

### Lire plus loin :

LES DEBATS A LA CHAMBRE DES  
DEPUTES ET AU SENAT.  
UNE SERIE D'ACCIDENTS A LILLE.  
-- DEUX ACCIDENTS D'AUTO-  
MOBILE A FOURMES ET A ASCQ.  
LES MANIFESTANTS CLERICAUX  
D'ARMENTERIES DEVANT LE TRI-  
BUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE  
-- DEUX CONDAMNATIONS.  
LE DOCTEUR CALMETTE, DIREC-  
TEUR DE L'INSTITUT PASTEUR DE  
LILLE, RENVERSE PAR UNE  
AUTOMOBILE, A PARIS, ET BLE-  
SSÉ AU FRONT.

EN 5<sup>e</sup> PAGE

Notre Conte : LE COUP DU  
BYRRH, par ALPHONSE ALLAIS

## A PROPOS de l'Élection de Marchiennes

Les électeurs ont une audace particu-  
lière, ce que M. Edouard Drumont, dans  
son langage expressif, appelle de « cur-  
luc ».

On sait quelle fut leur attitude dans le  
canton de Marchiennes lors des élections  
départementales de l'année dernière. Se  
jouant sans doute incapables d'astron-  
fer la lutte avec quelque chance de suc-  
cès, ils ne présentèrent pas de candidat.  
Mais ils ne bornèrent pas à rester neutres  
entre le candidat radical, notre ami  
René Duffot, et le socialiste unifié, M.  
Riches. Ils firent campagne pour ce  
dernier, portèrent en masse leurs suffra-  
ges sur son nom, et assurèrent sa vic-  
toire.

M. Riches, étant décédé, il fallut, il y  
a trois semaines, procéder à son rempla-  
cement.

Les conditions dans lesquelles s'est  
engagée cette nouvelle élection et ses ré-  
sultats sont encore présents à la mémoire  
de nos lecteurs. On se rappelle, notam-  
ment, que les réactionnaires qui n'as-  
sistent pas fait campagne au premier  
tour, et dont les suffrages s'étaient dis-  
persés sur trois de leurs amis non candi-  
dats, posèrent à la veille du second tour  
la candidature du docteur Drenart, an-  
cien conseiller général du canton.

La manœuvre était habile. La réaction  
espérait ainsi, à la faveur de la division  
entre radicaux et socialistes, que l'élec-  
tion de M. Riches avait l'appoint des  
voix cléricales avait rendu particulièrement  
difficile, enlever le siège de Mar-  
chiennes et faire tourner à son profit  
la jolte politique préconisée et suivie l'an-  
née dernière dans ce canton.

Mais elle avait compté sans la loyauté  
républicaine des radicaux. Ceux-ci, qui  
se disposaient plutôt à reporter leurs suf-  
frages sur le nom du socialiste indépen-  
dant, M. Loux, dont le programme se  
rapprochait le plus du leur, décidèrent  
en présence de la candidature Drenart,  
d'observer la règle de discipline, et, le  
samedi, parut une affiche du candidat  
radical, M. Boreaux, qui se déliait en  
faveur de son concurrent le plus favori-  
sité, M. Debève.

Nos amis firent ainsi échouer le coup  
de surprise tendé par les cléricaux, en  
même temps qu'ils donnaient aux unités  
un exemple de discipline républicaine  
particulièrement significatif et méritoire.  
Ils ont donné leurs rapports avec les so-  
cialistes.

« candidat collectiviste, s'était un siège  
« aisément gagné au parti de l'ordre et  
« de l'union sociale, »

N'avions-nous pas raison de dire que  
ces gaillardes-là ont un formidable « cu-  
luc » ?

Mais qu'avez-vous donc fait vous-mêmes,  
Messieurs l'année dernière, sinon  
voter et fait voter pour le candidat col-  
lectiviste ?

Le « parti de l'ordre » était alors re-  
présenté par le candidat radical en face  
du candidat de la révolution. Pour qui  
avez-vous marché ? Qui avez-vous en-  
voyé au Conseil général, sinon le révo-  
lutionnaire ?

Et aujourd'hui que vous avez fait cette  
besogne, vous venez hypocritement vous  
plaindre qu'elle porte ses fruits !

Un peu plus de franchise, mes bons  
apôtres. Ayez le courage de vos actes !  
Vous avez livré le canon de Marchiennes  
aux collectivistes. C'est votre œuvre.  
Acceptez-en la responsabilité !

Il y a quelques jours, la même Dé-  
pêche s'étonnait de ce qu'il se fit « trouvé »  
ces jours derniers, à la Commission du  
travail, une douzaine de députés pour  
« repousser une proposition émanant de  
« l'initiative privée et déniait le droit de  
« grève aux cheminots. »

Le plus grave était que parmi les douze  
« figurait l'honorable abbé Lemire. »

Et l'organe cléricale rappelait qu'« au  
« lendemain de la grève des cheminots,  
« la Chambre, redoublant les sentiments  
« presque unanimes du pays, profonde-  
« ment troublée dans ses habitudes et  
« dans son intérêt réclamait une loi de  
« protection. »

Et il morigénait son vieil ennemi Le-  
mire. Et il manifestait ses alarmes !

Inconscience qui déconcerte ! Ces  
réactionnaires travaillent de toutes leurs  
forces à développer la puissance des ré-  
volutionnaires dans notre pays ; ils font  
nommer députés ou conseillers généraux  
des Lafargue, des Compère-Morel, des  
Dite-Quenin, des Myrène des Riches  
beaucoup d'autres encore.

Et ils viennent ensuite nous parler  
« d'ordre et d'union sociale. »

C'est vraiment se moquer. Et ces bra-  
vaches gens, parmi lesquels figurent l'im-  
mense majorité des gros industriels et  
des riches capitalistes, feront une pleu-  
sine mine le jour où, ayant semé le vent, ils  
recueilleront la tempête.

### Le cas de l'abbé Lemire

Nous avons dit hier que l'abbé Lemire, dé-  
puté d'Anvers, avait prêté serment en  
prêt de M. Delamain, coadjuteur de l'ar-  
chevêque de Cambrai, contre les accusa-  
tions, qu'il jugeait calomnieuses, de M. Dela-  
mair, directeur de la Semaine religieuse.

Ce dernier a publié une protestation de M.  
Lemire en faisant usage de commentaires  
que le député du Nord estime injurieux.

Dans ces conditions, M. Lemire a adressé  
hier une nouvelle lettre à M. Delamain,  
pour lui demander de lui faire rendre  
justice, ou si son supérieur hiérarchique ne  
l'aiderait pas opportun d'intervenir, de lui don-  
ner l'autorisation d'assigner devant les tri-  
bunaux civils le directeur de la Semaine  
religieuse de Cambrai. En effet, d'après les  
faits des débats diocésains de Cambrai, un  
prêtre ne peut engager aucune action contre  
un autre prêtre sans l'autorisation expresse  
de l'archevêque. Au cas où M. Delamain  
refuserait, M. Lemire aurait la possibilité  
d'en appeler à Rome.

De ce qui concerne son titre de chanoine  
honoraire de Bourges, M. Lemire le consi-  
dère qu'il n'en a pas.

A ce sujet d'ailleurs, le *Revue du clergé  
français* vient de publier une consultation juris-  
dique de M. Boudinon, professeur  
à l'Institut catholique de Paris, docteur  
en théologie et en droit canon. Il en résulte  
que d'après les canons les plus qualifiés,  
les droits des chanoines honoraires sont de  
même nature, sinon de même étendue que  
ceux des chanoines prébendés ; et de même  
qu'on ne peut enlever aucune action contre  
un prébendé sans un procès canonique et en  
l'absence de fautes graves, telles que hérésie,  
meurtre, duel, de même on ne peut pas l'en-  
lever à un chanoine honoraire. L'abbé Lemire  
reste donc chanoine honoraire du diocèse  
de Bourges.

### L'affaire Duez

On a entendu hier les vœux des parties  
civiles.

Ce fut d'abord M. Raoul Roussel, qui se  
présenta au nom du directeur général de l'en-  
registrement et des domaines. Il occupa  
tout d'abord de l'union de Duez et de Martin-  
Gauthier, réunis pour mener à bien le dépôt-  
ment des victimes.

La cour entendit ensuite M. Paul Vivin  
pour une partie formée, Mme Schorrier, à  
laquelle Duez a pris 2,150 francs, et M. Co-  
smeur Mlle Henry, qui perd 621,000 francs.



Le hangar écroulé de la rue d'Anras, à Lille

On lira plus loin le compte-rendu de cet accident qui a causé la mort d'un  
homme, au cours d'une partie de bouillon. -- Son partenaire, protégé par la  
poutre qu'on voit à droite, est resté sans blessure.

## LE CIRCUIT EUROPEEN D'AVIATION

Durant la journée d'hier qui fut une jour-  
née de repos pour ceux qui avaient heureu-  
sement accompli l'étape Paris-Liège, de nom-  
breux arrivées ont eu lieu dans cette der-  
nière ville ainsi qu'on le verra ci-dessous. La  
marche s'est en effet poursuivie sur la Bel-  
gique, les aviateurs ayant deux jours pour  
effectuer le parcours.

Voici comment se classent les concu-  
rents arrivés à Liège dimanche soir :

1. Vidart, en 3 h. 7' 54" 25.
2. Védines, en 3 h. 8' 15" 25.
3. Waymann, en 3 h. 55' 15" 1/2.
4. Beaumont, en 4 h. 3' 45" 4/5.
5. Barra, en 4 h. 3' 34" 4/5.
6. Duval, en 4 h. 34' 42" 3/5.
7. Garros, en 5 h. 3' 1".
8. Revaux, en 13 h. 55' 10".

### La route somée d'alles blan-ches

Voici où en étaient les autres aviateurs :

Viel étaient arrivés entre Reims et Liège :  
Morina, Wynmolen, Allard, Kimmerring,  
Loridon, Lohasseur.

Cinq étaient restés à Reims : Amérigo, Te-  
burau, Bill, Verpeit, Confort.

Quelques étaient entre Paris et Reims :  
Barba, Pascol, d'Hempel, Morisson, Balthaz,  
Molla, Bieler, Labouret, Gibet, Veltina,  
de Romanos, Prevost, Nissok, Kuhlring,  
Train.

Deux étaient restés à Vincennes : Gaget et  
Tézier.

Trois étaient hors de course, savoir :  
deux morts : Lemartin, Lendon et un blessé,  
Daiger (neufent Gaubert).

### Les nouveaux départs

Quelques rares promoteurs se trouvaient  
hier matin aux environs du polygone de  
Vincennes, lorsqu'à 5 heures 50, l'aviateur  
Gaget, sur monoplane Morane, a voulu re-  
partir vers le nord-est et disparu à l'hor-  
izon.

D'après divers renseignements, ce mono-  
plane, que les personnes présentes au champ  
d'aviation de Vincennes avaient cru voir des-  
cendre bruyamment, a simplement pris  
terre à Saint-Laurent, d'où il est reparti  
aussitôt.

D'après divers renseignements, ce mono-  
plane, que les personnes présentes au champ  
d'aviation de Vincennes avaient cru voir des-  
cendre bruyamment, a simplement pris  
terre à Saint-Laurent, d'où il est reparti  
aussitôt.

## LE MYSTÈRE D'ISBERGURS

Mystification, crime ? On ne sait,  
et la tête mutilée garde jalou-  
sement son secret.

(De notre envoyé spécial)

On sait quelle étrange découverte fut  
faite dans la soirée de vendredi, M. Charles An-  
glade, alors qu'il visitait le trou de sa mai-  
son.

L'émotion que provoqua cette découverte  
est toujours aussi vive. A Berguette, et à Is-  
bergurs, les voisins, les commentateurs  
ont leur train. On échange les hypothèses  
les plus romanesques, les plus absurdes  
et il n'est de maison où, le soir, sous la  
lampe, on n'entende les commentaires sur  
le mystère de ces deux hommes et de la  
dame de quelque Prison du Terrail.

An. cours de l'enquête à laquelle le mé-  
trier livra hier, je n'ai réussi qu'à décrire  
une histoire, celle des deux hommes et de la  
dame... C'est peu mais n'anticipons pas.

**A L'ESTAMINET ANGLAISE-DAUCHY**

Au moment où le pénètre dans son estam-  
inet, M. Anglade, qui manifeste assez adroitement  
le louché que le trident, est occupé à  
empiler de coupes d'or et les larges assiet-  
tes de quelques clients. Tout de suite il se  
revoit ce qui j'allais dans lui. Il me raconte  
son aventure, aventure comme d'habitude il  
se refuse de publier une nouvelle vers-  
ion. D'ailleurs peu de personnes qu'on  
circulerait il se son devoir, sans son  
« Des que j'eus retiré le crâne de la  
dame, je m'assis à table avec le docteur  
Belle, qui arriva peu après, accompagné  
du docteur Moreau. Nous nous aperçûmes  
que le fosse ne contenait plus aucune ma-  
tière dure ». Un tel scrupule honore les opé-  
rateurs de la belle besogne, ce fut de  
la belle besogne.

Je demande à M. Anglade s'il croit à un  
crime ou à un meurtre tout. Le cabaretier  
est un homme qui croit à l'un et à l'autre  
à l'autre à réserve son opinion. « Evidem-  
ment, conclut-il, tout cela n'est pas clair.  
Nous sommes parfaitement d'accord. »

Mais, que penser de la note publiée par  
« Le Matin », qui fait tout de la tribulation  
note que voici :

« Il y a deux mois, deux hommes, accom-  
pagnés d'une dame, avaient fait un court  
séjour à Berguette. Puis un beau matin, on  
trouva un des deux hommes et celui qui  
les accompagnait, quitter brusquement la  
localité sans leur compagnon. Depuis, celui-  
ci n'aurait jamais reparu. »

Mon interlocuteur hausse les épaules :  
« Quelle histoire, grand dieu ! quelle his-  
toire ! Je le connais, moi, ces deux hom-  
mes et cette dame. De furent mes locataires.  
Ce sont les plus honnêtes gens du monde.  
Et si pendant l'autre jour j'ai reçu d'eux  
une carte postale, ils écrivent régulièrement  
à l'épicerie du coin. L'un des hommes  
travaillait en qualité de mouleur aux  
Acéries d'Isbergurs. Quand ils partirent pour  
Crot, avec son compagnon, la dame ne le  
suivit pas. Elle avait des meubles à embal-  
ler. Elle ne partit que le lendemain. »

### Le Couronnement de George V

Le train immense se composait  
voitures-salons, d'un wagon-restaurant  
d'un wagon. L'ensemble des voitures  
avait 250 tonnes et le wagon-restaurant  
60 tonnes à lui tout seul.

Sur le quai d'embarquement, se  
trouvaient les membres des ambassa-  
des accompagnant jusqu'à leurs  
membres des missions étrangères.

Étaient également sur le quai  
Boulanger, officier d'ordonnance du  
roi, M. Mollard, directeur de police,  
le préfet de police, M. Sarthez,  
le commandant de la ville, M. Brou-  
niet en chef du mouvement.

M. Lacharme, inspecteur du mou-  
vement, accompagnait le train.

Dans le premier wagon-salon  
étaient le prince Youssouf Ismaïl et  
les membres de la mission bulgare,  
le second wagon, le prince de  
Serbie et les membres de la mission  
dans le troisième wagon, l'archevêque  
François-Joseph d'Autriche et le pré-  
sident de la mission grecque, M. Brou-  
niet, dans le quatrième wagon, le  
grand-duc Boris, le duc de  
Aoste, dans le cinquième wagon  
de Espagne et le prince Ferdinand  
dans le sixième wagon, le mission-  
naire dans le septième wagon, le mission-  
naire, composé, comme nous l'avons  
dit, de la mission de Jouvencourt, de  
Lestour, du commandant Lestour,  
Herbette.

Dans ce même wagon se trouvaient  
le prince de Monaco et le prince  
de Montenegro.

Dans le huitième wagon, les  
Honduras, du Venezuela et de  
Saint-Pierre.

Pour passer le train entier, les  
trains spéciaux sont partis pour

Le train immense se composait  
voitures-salons, d'un wagon-restaurant  
d'un wagon. L'ensemble des voitures  
avait 250 tonnes et le wagon-restaurant  
60 tonnes à lui tout seul.